

Moving ahead. Together. | Aller de l'avant. Ensemble.

# COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018 - 2022

# PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018 - 2022

Annexe 2: Orientations et objectifs définis par la CSET

| Objectif du Plan d'engagement vers la réussite   | 2  |
|--|----|
| Cadre législatif   | 2  |
| Groupes d'intervenants ayant contribué à l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite | 2  |
| Consultations tenues dans le cadre de l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite    | 3  |
| Contexte dans lequel évolue la Commission scolaire Eastern Townships (CSET)                  | 3  |
| Déclaration de services et qualité des services offerts par la CSET                          | 6  |
| Orientations et objectifs fixés par le ministère   | 7  |
| Orientations et objectifs définis par la CSET  | 11 |
| Signataires  | 12 |
|  |    |
| ANNEXES  |    |
| Annexe 1: Orientations et objectifs définis par le ministère                                 | 14 |

22

### OBJECTIF DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) vise à instaurer une vision commune parmi tous les employés, parents et partenaires communautaires en ce qui concerne la mise en place et l'application de mesures visant à offrir la meilleure qualité d'éducation à nos élèves. Ce Plan d'engagement vers la réussite permettra également à tous les intervenants de connaître les priorités du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et de la CSET en matière d'orientations et d'objectifs pour les cinq prochaines années. Ce plan s'inscrit dans le processus d'établissement des objectifs et des orientations favorisant la réussite éducative de tous les élèves de la province, jeunes et adultes confondus.

### CADRE LÉGISLATIF

Le Plan d'engagement vers la réussite de la CSET est conforme aux modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique (Loi 105) ainsi qu'à la Politique de la réussite éducative et au Plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation. Le ministère demande également que le projet éducatif de chaque école ou centre s'aligne de façon cohérente avec le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et avec le plan stratégique et la politique ministérielle.

# GROUPES D'INTERVENANTS AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

La CSET a créé un groupe de travail formé de membres représentant chacun des groupes constitutifs de la commission scolaire afin de procéder à l'élaboration de la première ébauche de son Plan d'engagement vers la réussite. Le groupe de travail était composé d'enseignants, d'employés de soutien, de professionnels et d'administrateurs des secteurs du primaire, du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. Ceux-ci étaient accompagnés de représentants du Comité de parents, du Comité consultatif de l'éducation spécialisée, du Conseil des commissaires, des services pédagogiques et complémentaires et du personnel du centre administratif. Les membres de ce comité ont travaillé en étroite collaboration afin de jeter les bases de la version préliminaire du plan.

# CONSULTATIONS TENUES DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

La CSET a également mené une consultation extensive dans le cadre du processus d'élaboration de son Plan d'engagement vers la réussite. Afin de mieux comprendre notre contexte, nous avons demandé aux principaux groupes constitutifs de répondre à une série de questions directrices dans le but de recueillir leurs opinions. De plus, nous avons rencontré le Comité consultatif central des étudiants, l'équipe des Services pédagogiques et complémentaires, le Comité de gestion, le Comité consultatif de l'éducation spécialisée, le Comité consultatif des enseignants et le personnel du bureau administratif et leur avons proposé le même exercice de réflexion. En ce qui concerne les plus grands groupes, notamment les enseignants et les parents des élèves, ceux-ci ont été invités à répondre à un sondage en ligne, auquel 40,5 % des enseignants et 14,8 % des parents ont répondu. Les commentaires que nous avons recueillis dans le cadre de ces discussions et de ces sondages se reflètent dans le présent Plan d'engagement vers la réussite et, au terme de ce processus, nous aident à mieux identifier les mesures à privilégier pour répondre aux priorités locales.

Par ailleurs, nous avons envoyé une version adaptée du questionnaire à 160 membres de la collectivité, notamment du côté des agences de santé et de services sociaux publiques et sans but lucratif, des groupes de défense, des entreprises locales, des municipalités de notre territoire et des représentants politiques de la région. Nous nous sommes encore une fois sentis encouragés par le taux de réponse de 21,3 % que nous avons obtenu. La vaste majorité des réponses recueillies ont mis en lumière l'importante contribution de la CSET dans la définition de l'identité et du soutien de la communauté anglophone des Cantons de l'Est, ont souligné son esprit d'ouverture et de collaboration et ont fait état d'un souhait commun pour une meilleure communication entre la CSET et les entreprises et organismes.

# CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS (CSET)

La CSET a été fondée en 1998, après la fusion de l'ancienne Commission scolaire du district de Bedford, dont le siège social était situé à Cowansville, et de la Commission scolaire Eastern Townships, dont les bureaux étaient déjà établis dans l'arrondissement de Lennoxville à Sherbrooke. Le bureau chef de la CSET est aujourd'hui situé à Magog et la commission scolaire compte maintenant plus de 700 employés à temps plein ou à temps partiel, offrant ainsi des possibilités de carrière enrichissantes aux jeunes estriens anglophones. Comme c'est le cas dans le système d'éducation à travers le Québec et le Canada, la majorité de nos employés sont des femmes, et c'est d'autant plus le cas dans le secteur du primaire. Ainsi, les femmes peuvent compter sur d'excellentes possibilités de carrière et d'avancement professionnel au sein de notre commission scolaire.

La CSET accueille 5 973 élèves bénéficiant d'un enseignement de haute qualité dans un milieu inclusif composé de 20 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 2 centres de formation

professionnelle et 2 centres d'éducation des adultes. Parmi ces élèves, 3 406 élèves fréquentent nos écoles primaires (176 en prématernelle), 1 912 nos écoles secondaires, 437 sont inscrits au programme de formation professionnelle et 218 élèves sont inscrits à l'éducation des adultes. D'autres élèves fréquentent quant à eux notre Centre de formation à distance et nous avons aussi la chance d'avoir parmi nous des élèves internationaux. Nous sommes heureux de promouvoir le multiculturalisme et d'accueillir des élèves provenant notamment de Chine, du Japon, du Mexique, du Brésil et de divers pays européens.

Notre population d'élèves, de familles et d'employés est composée d'une proportion relativement homogène de francophones et d'anglophones. Environ 53 % de nos élèves du secteur jeunes se définissent eux-mêmes comme anglophones de langue maternelle, 45 % se disent francophones de langue maternelle et 2 % sont allophones. Compter parmi les membres de notre communauté éducative des personnes issues de cultures diverses constitue pour nous une richesse et, bien que nous réservions le même accueil à chacun d'entre eux, nous mettons en place des mécanismes visant à assurer le respect de la loi sur la langue officielle du Québec.

Le fait qu'environ 78 % de nos élèves entrant à la maternelle dans les trois plus grands centres urbains de notre territoire (Sherbrooke, Granby et Drummondville) soient des élèves francophones connaissant très peu l'anglais peut être perçu comme une anomalie. Ceci dit, nous sommes fiers de démontrer que la plupart de ces élèves deviennent presque entièrement bilingues avant même d'entrer en 3<sup>e</sup> année. Nous sommes aussi fiers de compter deux écoles de la CSET et deux centres d'éducation des adultes exploités conjointement avec une commission scolaire francophone, soit la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, où les membres de notre personnel ont l'occasion de faire des échanges enrichissants où les élèves partagent les gymnases, les bibliothèques, les cafétérias, les théâtres, les espaces publics et les autobus.

Sur le plan des conditions socio-économiques de notre communauté, une enquête sur l'Indice de milieu socio-économique (IMSE) menée en 2016-2017 a révélé que huit (8) de nos écoles répondent aux critères de la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA), dont trois écoles qui obtiennent la cote de 8, quatre ont une cote de 9 et une école obtient une cote de 10.

En corrélation avec les conditions socio-économiques, les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) de 2012 démontrent que la CSET compte plus d'enfants à la maternelle jugés vulnérables dans au moins un domaine de développement que les autre commissions scolaires de l'Estrie, les autres commissions scolaires anglophones et ailleurs en province, plus particulièrement en ce qui a trait à la santé physique et au bien-être ainsi qu'aux habiletés de communication et connaissances générales, tel que l'indique le tableau cidessous.

| Proportion (%) d'enfants vulnérables                  |            |            |            |             |            |            |             |            |        |  |  |
|---|------------|------------|------------|-------------|------------|------------|-------------|------------|--------|--|--|
|   |            | Québec     |            |             | Estrie     |            | CSET        |            |        |  |  |
| Catégorie   | Total      | Garçons    | Filles     | Total       | Garçons    | Filles     | Total       | Garçons    | Filles |  |  |
| Santé physique et bien-être                           | 9,5        | 11,8       | 7,2        | 9,5         | 11,0       | 7,9        | 22,8        | 22,7       | 22,9   |  |  |
| Compétences sociales                                  | 9,0        | 13,0       | 5,0        | 9,9         | 14,8       | 4,8        | 15,4        | 21,3       | 8,8    |  |  |
| Maturité affective                                    | 9,7        | 15,1       | 4,2        | 9,9         | 15,1       | 4,4        | 15,1        | 21,3       | 8,2    |  |  |
| Développement cognitif et<br>langagier                | 10,0       | 11,9       | 8,0        | 10,5        | 13,0       | 7,8        | 14.9        | 16,0       | 13,7   |  |  |
| Habiletés de communication et connaissances générales | 10,8       | 13,5       | 8,1        | 9.3         | 11,2       | 7,3        | 24.7        | 26,2       | 23,0   |  |  |
| Source : Institut de la statist                       | ique du Qu | ébec, Enqu | ête québéc | oise sur le | développer | nent des e | nfants à la | maternelle | 2012   |  |  |

Le fait que notre commission scolaire compte plus d'enfants jugés vulnérables à la maternelle que les autres commissions scolaires de l'Estrie et les autres commissions scolaires anglophones représente un défi que nous devons relever quotidiennement afin d'aider nos élèves à effectuer la transition entre la prématernelle et la maternelle et pour le reste de leurs études. Ce défi s'applique aussi aux efforts que nous devons déployer pour soutenir les parents dans leur rôle de premiers éducateurs.

Il est important de noter que la CSET offre des services sur un territoire immense, bordé à l'est par l'état du Maine et au sud par le New Hampshire et le Vermont, et s'étendant vers le sud pour rejoindre la frontière de l'état de New York en passant par Lacolle. Il atteint les zones situées en périphérie de Victoriaville vers le nord, englobe la ville de Drummondville et traverse Ange-Gardien vers le sud-ouest jusqu'à l'est de Lacolle. Conséquemment, la superficie de son territoire, similaire à celle de la Belgique, influence considérablement la façon dont la CSET s'organise et se positionne auprès de sa clientèle. De plus, les distances à parcourir sur ce territoire représentent un défi évident en ce qui concerne le transport scolaire et causent des difficultés aux élèves et aux familles qui souhaitent utiliser nos installations ou qui désirent avoir accès à des services de santé et de services sociaux en anglais. Nous nous efforçons constamment d'établir des liens constructifs avec ces agences externes et nous sommes encouragés par leur engagement réciproque et leur dévouement. Récemment, l'importante réorganisation du secteur de la santé et des services sociaux a aussi apporté son lot de défis et nous faisons le nécessaire pour nous adapter efficacement à ce nouveau système. La CSET collabore également avec plusieurs autres agences et organisations non gouvernementales dans les différentes collectivités.

La CSET compte aussi un CÉGEP (Collège Champlain) et une université (Université Bishop's) de langue anglaise sur son territoire, situés tous les deux dans l'arrondissement de Lennoxville à Sherbrooke. Puisque l'arrondissement de Lennoxville est situé plus loin que Montréal pour plusieurs de nos élèves, cela impose à la plupart de nos élèves de niveau post-secondaire de quitter la maison pour poursuivre leurs études. En outre, quitter la maison à l'âge de 17 ans constitue une épreuve importante pour tout adolescent et représente à la fois un défi et une occasion de découverte.

# DÉCLARATION DE SERVICES ET QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS PAR LA CSET

À la CSET, nous sommes fiers de notre esprit d'innovation. Durant les 20 ans de notre courte histoire (depuis la fusion de 1998) nous avons intégré avec succès de nombreuses innovations en matière de bilinguisme, d'intervention précoce, d'intégration de la technologie, de méthodes créatives visant à répondre aux besoins des élèves, de modèles de services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers, de méthodes d'enseignement et d'apprentissage fondées sur une approche de développement basée sur l'attachement et, plus récemment, une attention particulière accordée au développement professionnel, fondée sur un modèle de collaboration et de soutien entre pairs emprunté aux communautés d'apprentissage professionnelle. Nous croyons que demeurer ouvert à l'innovation est essentiel, plus particulièrement dans un contexte de changement perpétuel comme celui qui nous touche en 2018. Parallèlement à cela, nous sommes conscients que d'innover pour innover n'est pas la solution. Nous estimons que nous avons réussi à maintenir un bon équilibre entre innovation et rigueur professionnelle.

À la lumière de ce qui précède, nous avons conclu (synthèse des résultats de la consultation à l'appui) que nous devons continuer d'adhérer aux « Quatre piliers » de notre mission éducative. Résultant de plusieurs années de consultation et de recherche, nous croyons plus que jamais que ces piliers sont une combinaison gagnante. Ces quatre piliers constituent le contexte théorique et philosophique qui guide, dirige et forge chacune de nos interventions.

# 4 piliers de la Commission scolaire Eastern Townships

- > Approche centrée sur la théorie de l'attachement : basée sur l'importance de la relation élève-adulte et sur la compréhension du développement de l'enfant/adolescent
- > Leadership pédagogique : dans nos écoles/centres, selon une étude qui démontre qu'un « fort leadership exercé par la direction a un effet positif sur la réussite des élèves »
- Communauté d'apprentissage professionnel (CAP) : une structure d'apprentissage conçue pour les adultes, où les formateurs collaborent à l'amélioration de l'apprentissage des élèves en répondant à quatre questions clés, juxtaposant la réflexion collective aux meilleures pratiques en matière d'enseignement et d'apprentissage
- > Engagement de l'élève : mettre l'accent sur l'engagement intellectuel et miser sur l'intégration efficace des technologies comme étant l'un des moyens disponibles

La CSET est d'accord avec l'importance des orientations et des objectifs mis de l'avant par le ministère pour les cinq prochaines années mais elle choisit d'être sélective et de concentrer ses efforts sur un seul objectif. Elle félicite également le ministère pour la mise en place de sa première politique de réussite éducative, politique à laquelle nous nous efforçons de nous conformer par l'entremise de ce Plan d'engagement vers la réussite. De plus, nous apprécions également la reconnaissance et l'engagement du ministère envers l'ingrédient essentiel à l'autonomie des commissions scolaires et, par extension, des écoles et des centres, consistant en la possibilité de prendre des décisions fondamentales en ce qui a trait aux choix de première ligne et à la mise en place de stratégies gagnantes et centrée sur les faits pour atteindre nos objectifs. Si l'on tient compte des défis reliés à l'adaptabilité à chaque situation et à la population étudiante, nous sommes heureux de constater que les stratégies du ministère, de la commission scolaire, des écoles et des centres s'alignent.

# ORIENTATIONS ET OBJECTIFS FIXÉS PAR LE MINISTÈRE

Dans le cadre du Plan stratégique 2013-2018, la CSET a constaté que des progrès ont été faits du côté des résultats scolaires (épreuves de fin de cycle, résultats des examens du ministère, taux de décrochage et, plus récemment, hausse du taux de qualification et de diplomation) et celle-ci a même été inscrite au Palmarès des commissions scolaires de l'Institut Fraser comme étant l'une des cinq commissions scolaires s'étant le plus amélioré à l'échelle de la province. Après réflexion, et à la suite d'analyses et de concertations au sujet de cette croissance et de ce progrès continu, nous sommes arrivés à la conclusion que notre approche ciblée, et nos stratégies centrées sur nos quatre piliers fondamentaux (approche centrée sur la théorie de l'attachement, leadership pédagogique, communautés d'apprentissage professionnel et engagement de l'élève) ont fait la différence. Pour nous, c'était certainement un événement à célébrer, surtout lorsque nous avons constaté que la politique de la réussite éducative et le plan stratégique du ministère préconisent ce type d'approche.

Par ailleurs, nous prenons pour guide Michael Fullan, spécialiste de renommée mondiale en matière de réformes éducatives, lequel soutient dans son ouvrage Le leadership moteur qu'en matière

de changement, « moins, c'est plus. Quelques réflexions peuvent parfois mener à des tas de belles réalisations, et ce, davantage que le plus sophistiqué de tous les plans stratégiques » (2010). Cette intervention ciblée et éprouvée fait partie des façons de faire quotidiennes de la CSET depuis longtemps déjà, et cette démarche visant à être intentionnellement sélectifs et à rétrécir le champ des objectifs est une approche défendue par de nombreux chercheurs du domaine de l'éducation, notamment par le Dr. Douglas Reeves, lequel fait la promotion des « plans d'une seule page ». Considérant cela, et après avoir fait une réflexion approfondie en ce qui a trait aux deux orientations et au cinq objectifs énoncés par le ministère dans son guide d'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite, la CSET a décidé de se concentrer sur un seul de ses objectifs dans son Plan d'engagement vers la réussite.

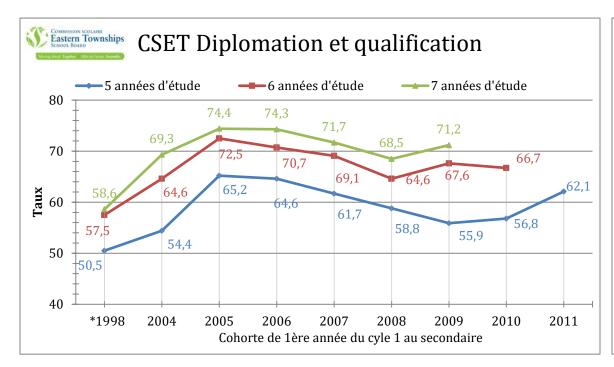
Ainsi, nous croyons que d'aborder la question du taux de diplomation et de qualification des cohortes après une période de sept ans nous permettra de canaliser nos énergies sur un seul objectif prioritaire et, à la même occasion, d'offrir la chance aux écoles et aux centres de donner forme à leurs propres orientations et objectifs, y compris ceux du ministère, afin de soutenir la commission scolaire dans l'atteinte de ses objectifs. Un plus haut niveau d'alphabétisation chez les adultes, l'activité physique, la réduction de l'écart entre les différents groupes d'élèves (ex. garçons et filles, élèves ayant des besoins particuliers, etc.), et la réduction du nombre d'élèves débutant leurs études secondaires à l'âge de 13 ans (ou plus) sont autant de questions qui méritent d'être traitées et qui bénéficieront positivement d'un effort concerté visant à continuellement améliorer notre taux de diplomation et de qualification. En adoptant cette façon de faire, laquelle tient compte du principe de subsidiarité, et en se fondant sur les consultations portant sur l'élaboration de ce Plan d'engagement vers la réussite, entre autres indicateurs, nous sommes confiants que cette approche d'intervention concentrée et axée sur les faits constitue une stratégie prometteuse.

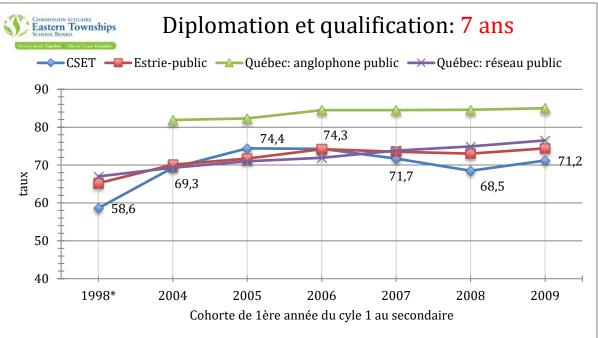
L'annexe qui accompagne ce document présente une description détaillée des considérations formulées à l'égard des autres orientations et objectifs du ministère, ainsi que deux autres orientations définies comme prioritaires au sein de la CSET par le comité de travail du Plan d'engagement vers la réussite. Une fois que ce plan aura été approuvé, nous pourrons continuer à élaborer dans un document distinct des stratégies réalistes et déjà reconnues pour chacune des orientations et des objectifs.

#### Objectif de la CSET : augmenter le taux de diplomation et de qualification par cohorte après sept ans

Une analyse statistique a révélé que le taux de diplomation et de qualification de la CSET chez les élèves de moins de 20 ans est inférieur à la moyenne provinciale pour l'année de référence 2008-2009. Selon les résultats de l'analyse, le taux de la CSET est de 68,5 % et le taux provincial atteint 78,8 %. Pour la cohorte 2009-2010, le taux de la CSET a augmenté pour atteindre 71,2 %. Récemment, le ministère a ajusté ses objectifs et vise maintenant à atteindre un taux de diplomation et de qualification de 90% d'ici 2030.

La CSET a mené une action concertée pour augmenter ce taux en ce qui la concerne et, tel que l'indique le tableau ci-dessous, une augmentation de plus de 7 points de pourcentage a été enregistrée au taux sur cinq ans, entre les cohortes de 2009 et 2011, faisant ainsi passer le taux de 55,9 % à 62,1 % et montrant des signes encourageants pour les taux sur sept ans à venir.





En se fondant sur les renseignements ci-dessus, le comité de travail du Plan d'engagement vers la réussite a convenu que la cible de la CSET devait être fixée pour atteindre une hausse de 5 %, soit une hausse équivalente à la cible définie par le ministère (78,8 % à 84,0 %). Par conséquent l'objectif de la CSET est d'augmenter le taux d'au moins 5 % au cours des cinq années couvertes par le présent plan, représentant ainsi un objectif réaliste pour notre commission scolaire.

|  |   |                      | Taux de diplomation de la CSET |                      |                      |        |  |  |  |  |  |
|--|---|----------------------|--------------------------------|----------------------|----------------------|--------|--|--|--|--|--|
|  | Cohorte<br>2005-2006  | Cohorte<br>2006-2007 | Cohorte<br>2007-2008           | Cohorte<br>2008-2009 | Cohorte<br>2009-2010 |        |  |  |  |  |  |
|  | 7 ans : 2012  | 7 ans : 2013         | 7 ans : 2014                   | 7 ans : 2015         | 7 ans : 2016         |        |  |  |  |  |  |
| Élèves de moins de 20 ans<br>obtenant un premier diplôme<br>(DES ou DEP)     | Total   | 70,5 %               | 66,1 %                         | 63,0 %               | 62,6 %               | 65,8 % |  |  |  |  |  |
| Élèves de moins de 20 ans<br>obtenant un premier diplôme ou<br>qualification | Total   | 74,4 %               | 74,3 %                         | 71,7 %               | 68,5 %               | 71,2 % |  |  |  |  |  |
|  | Source: RAPPORT Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, MEES;  La qualification comprend les certificats obtenus au terme du parcours de formation axé sur le travail |                      |                                |                      |                      |        |  |  |  |  |  |

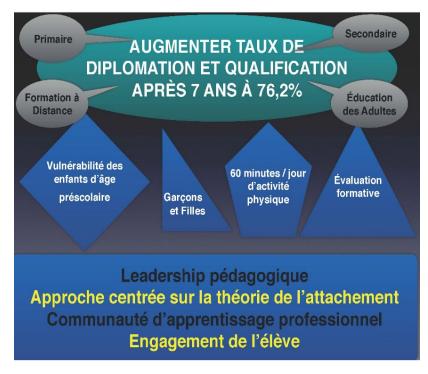
Proportion des élèves de moins de 20 ans obtenant une première qualification ou certificat après 7 ans

|  | certificat apres / ans |          |                                       |        |  |  |  |  |  |
|--|------------------------|----------|---------------------------------------|--------|--|--|--|--|--|
|  | Échelle prov           | vinciale | Commission scolaire Eastern Townships |        |  |  |  |  |  |
|  | Année de référence     | Cible    | Année de référence                    | Cible  |  |  |  |  |  |
|  | Cohorte 2008-2009      | 2022     | Cohorte 2008-2009                     | 2022   |  |  |  |  |  |
| Élèves de moins de 20 ans obtenant<br>un premier DIPLÔME (DES ou DEP)        | 74,7 %                 | -        | 62,6 %                                | 70,0 % |  |  |  |  |  |
| Élèves de moins de 20 ans obtenant<br>un premier DIPLÔME ou<br>QUALIFICATION | 78,8 %                 | 84,0 %   | 68,5 %                                | 76,2 % |  |  |  |  |  |

Source: RAPPORT Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, MEES; La qualification comprend les certificats obtenus au terme du parcours de formation axé sur le travail

#### ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DÉFINIS PAR LA CSET

Le Comité de travail du Plan d'engagement vers la réussite de la CSET s'est tourné vers l'avenir de notre commission scolaire et, parmi les exercices réalisés durant le processus de l'élaboration du plan, l'un d'entre eux consistait à effectuer une Marche historique, un survol de notre histoire collective en tant que commission scolaire. Les membres du groupe de travail ont jugé qu'il était important de garder le passé à l'esprit alors que notre regard se tourne vers l'avenir. Les résultats de cet exercice, ainsi que les observations découlant des consultations extensives que nous avons menées, ont concentré notre réflexion vers deux grandes orientations qui auront pour effet de favoriser la croissance continue de la CSET.



Les deux grandes priorités, lesquelles sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe, sont :

- Aborder la vulnérabilité supérieure à la normale des élèves d'âge préscolaire avant qu'ils n'intègrent notre système scolaire régulier;
- Passer d'un système d'évaluation basé sur une méthode essentiellement sommative à une méthode d'évaluation davantage formative.

En conclusion, selon le diagramme à gauche, le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la CSET se concentre sur un objectif principal, soit celui d'augmenter le taux de diplomation et de qualification des cohortes après sept ans d'étude à 76,2%, soutenu par nos quatre piliers fondamentaux (approche centrée sur la théorie de l'attachement, leadership pédagogique, communautés d'apprentissage professionnel et engagement de l'élève) et par des actions prioritaires visant à traiter d'importantes questions telles que l'écart garçons-filles, la vulnérabilité des élèves d'âge préscolaire, l'activité physique sur une base quotidienne et le processus d'évaluation formative. Dans le cadre de ces paramètres, chaque école et chaque centre pourra aider la CSET à atteindre cet objectif, voire même le dépasser, en abordant chaque projet éducatif de façon concentrée et précise. Parmi les mots essentiels qui nous serviront de guide durant ce processus figurent notamment les termes intentionnalité au service de l'excellence, amélioration continue, collaboration, et confiance, sans oublier notre raison d'être principale : l'apprentissage et la réussite de tous les élèves de la CSET, qu'ils soient jeunes ou adultes.

Nous reconnaissons que ce Plan d'engagement vers la réussite et l'approche du ministère présentent des différences.

Cependant, tel que démontré à l'annexe 1, nous avons tenu compte de chacune des orientations et des objectifs présentés par le ministère dans sa lettre du 15 décembre 2017 et nous sommes convaincus que nous nous réjouirons de la façon dont notre Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 a été élaboré lorsque nous constaterons que nos objectifs sont atteints et que tout est en place pour favoriser la croissance continue de notre population étudiante sur le plan éducatif, social et émotionnel.

# **SIGNATAIRES (PAGE 1)**

| SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RE                    | ÉUSSITE  |   |
|--|--|---|
| MICHAEL MURRAY Président Commission scolaire Eastern Townships | KANDY MACKEY  Directrice générale  Commission scolaire Eas | tern Townships  |
| 2018-06-26<br>Date   |  |   |
| GORDON BARNETT   | Clarie Beautren  | Danil Roder   |
| GORDON BARNETT  Commissaire de la circonscription 08           | CLAIRE BEAÚBIEN  Commissaire de la circonscription 06      | DANÍEL BRODIE Commissaire de la circonscription 05    |
| RICHARD GAGNON   | MARY GILMAN  | GARY HOKLIDAY   |
| Commissaire de la circonscription 03                           | Commissaire parent Écoles secondaires                      | Commissaire de la circonscription 10                  |
| Joy Humenuk<br>JOYHUMENUIK                                     | Mary-Ellen Kirby MARY-ELLEN KIRBY                          | PAUL LABERGE  |
| Commissaire de la circonscription 01                           | Commissaire de la circonscription 11                       | Commissaire parent Écoles primaires                   |
| Tank Mar Riegan  | alier Mc Crory   | Jarghe Mary   |
| FRANK MACGREGOR  Commissaire de la circonscription 07          | ALICE MCCRORY  Commissaire de la circonscription 04        | JONATHAN MURRAY  Commissaire de la circonscription 02 |
| TINA PEZZI-BILODEAU Commissaire de la circonscription 09       | CINDY VÉRONNEAU Commissaire parent                         |   |
|  |  |   |

# **SIGNATAIRES (PAGE 2)**

### GROUPE DE DISCUSSION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

|   | Megan Macdean                                   | Elegho)                             |
|---|---|-------------------------------------|
| LUC RODRIGUE                                  | MEGAN MACLEAN                                   | EVA LETTNER                         |
| Directeur de centre formation professionnelle | Enseignante éducation aux adultes               | Directrice services éducatifs       |
|   | •   |                                     |
| - MO -  | Helena Bateo                                    | Lathy Napier                        |
| NICOLE CARRIÈRE                               | HELENA BATES                                    | KATHY NAPIER                        |
| Directrice école primaire                     | Enseignante école primaire                      | Enseignante école primaire          |
| MILL  | Rekoea Mchelies                                 | Juli Edward                         |
| MERIDA WISDOM                                 | REBECCA MCKELVEY                                | JULIE/EDWARDS                       |
| Enseignante école primaire                    | Enseignante école primairé                      | Directrice école secondaire         |
| Q S   | Julia Banouman                                  | Mul                                 |
| TARA MCCULLY                                  | JULIA BARROWMAN                                 | STÉVE WALKER                        |
| Directrice adjointe école secondaire          | Enseignante école secondaire                    | Enseignant école secondaire         |
| Seller Parie.                                 | Danis Robenson                                  | Inexelso                            |
| SHELLEY PAIGE                                 | DENISE ROBINSON                                 | GÁIL KELSO                          |
| Secrétaire d'école secondaire                 | Conseillère en rééducation                      | Directrice services complémentaires |
|   | angle Vaillancer                                | 8                                   |
| DANIEL ZIGBY                                  | ANGELA VAILLANCOURT                             | SHARON PRIEST                       |
| Président Comité de parents                   | Agente d'administration à la direction générale | Consultante en communication        |
| Fracia Diarie                                 | Janiler Hall                                    |                                     |
| FRANCIS GIĞUÈRE                               | JENNIFER HALL                                   |                                     |
| Consultant pédagogique                        | Consultante pédagogique                         |                                     |

#### **ANNEXES**

# ANNEXE 1: ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DÉFINIS PAR LE MINISTÈRE

#### **Orientation 1**

Augmenter la proportion des adultes du Québec qui affichent un niveau élevé de compétences en littératie conformément au PEICA 2022

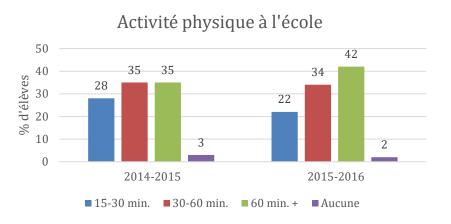
> Bien que la politique de réussite éducative ne prévoie aucun échéancier, la politique vise à augmenter cette proportion de 5 %. Elle se situe actuellement à 47,0 % dans la province.

Selon l'opinion exprimée par le comité de travail du Plan d'engagement vers la réussite de la CSET, la description de cette orientation manque de clarté. La définition de « compétences élevées en littératie » n'est pas fournie, pas plus que les méthodes ayant servi à fixer le taux provincial à 47 %. Cela n'enlève rien à l'engagement de la CSET envers la réussite de tous ses étudiants, y compris les adultes. Nous continuerons à travailler avec nos partenaires locaux d'alphabétisation des adultes puisque nous reconnaissons l'impact positif d'un niveau élevé de compétences en littératie d'une population. À l'heure actuelle, nous en sommes à explorer ces questions et à réfléchir à la meilleure stratégie pour que la CSET et ses centres d'éducation des adultes puissent appuyer cette orientation.

#### **Orientation 2**

Faire bouger tous les jeunes du primaire au moins 60 minutes par jour

Les résultats du sondage NotreÉCOLE de *The Learning Bar* indiquent qu'au cours de l'année 2015-2016, 42 % des élèves du primaire ont déclaré avoir fait plus de 60 minutes d'activité physique à l'école par jour, 34 % ont été actifs entre 30 et 60 minutes, 22 % de 15 à 30 minutes et 2 % pas du tout, constituant ainsi des données plutôt encourageantes.



À la CSET, nous encourageons depuis longtemps l'activité physique chez les élèves (et les employés) qui fréquentent nos écoles et, tel que démontré par la recherche, nous croyons qu'il existe une corrélation clairement positive entre l'activité physique et la réussite éducative.

Cette certitude, combinée à notre adhérence à la politique de saine alimentation du Ministère de l'Éducation, a été appuyée au cours des dernières années par l'ensemble de nos écoles et de nos centres.

Toutefois, puisque nous cherchons constamment des façons de nous améliorer, cette orientation fait partie des deux principales priorités (parmi les deux orientations et les 5 objectifs du ministère) identifiées par le comité de travail de notre Plan d'engagement vers la réussite. Conséquemment, les projets éducatifs de nos écoles primaires devraient adopter des actions pour permettre aux élèves de pratiquer quotidiennement une activité physique pour une période d'au moins 60 minutes.

# Objectif 1

Réduire de 50 % les écarts de réussite observés entre différents groupes d'élèves d'ici 2030

- garçons et filles
- élèves ayant des besoins particuliers et élèves sans besoins particuliers
- écoles SIAA et écoles non SIAA
- Élèves immigrants de première génération et élèves non immigrants

Le comité de travail du Plan d'engagement vers la réussite de la CSET a statué que cet objectif doit figurer au premier rang des objectifs et orientations proposées par le ministère. L'accent devra principalement porter sur l'écart entre les garçons et les filles, suivi des élèves ayant des besoins particuliers et des élèves sans besoins particuliers. Il est ressorti que la réduction de l'écart entre les garçons et les filles contribuerait à améliorer le taux de réussite de nombreux élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers (essentiellement lié au comportement). Une priorité moindre a été accordée aux écoles SIAA à l'échelle de la commission scolaire en raison du fait que cette question sera abordée individuellement par les écoles de cette catégorie. Une priorité faible a aussi été accordée à l'écart entre les élèves immigrants et non immigrants puisque la CSET, étant une commission scolaire anglophone, ne compte que très peu d'élèves immigrants de première génération.

#### Garçons et filles

Une analyse de l'écart entre les taux de diplomation des garçons et des filles de la CSET pour les années 2011-2012 à 2015-2016 démontre que l'écart varie à partir de 5,3 % en 2013-2014 et 17,0% en 2015-2016. L'écart considérable observé pour l'année 2015-2016 est justifié par une importante augmentation du taux de diplomation chez les filles et un taux stable chez les garçons. L'écart entre le taux de la CSET et celui du ministère pour l'année de référence établie par le ministère (2014-2015) est de 7,8 % en comparaison avec le taux provincial de 10,1 %. En ce qui concerne le taux de diplomation de la CSET chez les garçons, celui-ci varie à partir de 71,6 % en 2012-2013 et 63,3 % en 2015-2016.

|                        | Taux de diplomation de la CSET : 7 ans |        |                                    |        |                                    |       |                                    |       |                            |         |
|------------------------|--|--------|------------------------------------|--------|------------------------------------|-------|------------------------------------|-------|----------------------------|---------|
|                        | Cohorte 2005-06<br>7 ans : 2011-12     |        | Cohorte 2006-07<br>7 ans : 2012-13 |        | Cohorte 2007-08<br>7 ans : 2013-14 |       | Cohorte 2008-09<br>7 ans : 2014-15 |       | Cohorte 200<br>7 ans : 201 |         |
| Taux de<br>diplomation | 74, 4 %                                | %      | 74,3 %                             |        | 71,7 %                             |       | 68,5 %                             |       | 71,2 %                     |         |
|                        | Taux de diplomation                    | Écart  | Taux de diplomation                | Écart  | Taux de diplomation                | Écart | Taux de<br>diplomation             | Écart | Taux de diplomation        | Écart   |
| Garçons                | 68,3 %                                 | 12,5 % | 71,6 %                             | E O 04 | 69,0 %                             | 5,3 % | 64,6 %                             | 7,8 % | 63,3 %                     | 17 0 04 |
| Filles                 | 80,8 %                                 | 12,3 % | 77,5 %                             | 5,9 %  | 74,3 %                             | 3,3 % | 72,4 %                             | 7,0 % | 80,3 %                     | 17,0 %  |

Source: RAPPORT Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, MEES

Les objectifs des projets éducatifs de nos écoles et centres seront alignés avec la cible de ce sous objectif en fonction des réalités locales.

#### Élèves ayant des besoins particuliers et élèves sans besoins particuliers

Historiquement, la CSET accueille un pourcentage plus élevé d'élèves ayant des besoins particuliers qu'ailleurs en province. Trois différents facteurs, parmi d'autres, expliquent ce fait : un pourcentage plus élevé d'élèves qui intègrent notre réseau et qui ont été identifiés comme étant vulnérables; un accès irrégulier aux services de santé et de services sociaux offerts en anglais; le fait que nous n'imposions aucune limite au nombre de dossiers Plan individuel d'apprentissage (PIA) que nous ouvrons. À cet effet, nous croyons qu'il est essentiel d'ouvrir un dossier PIA chaque fois où une recommandation est émise en ce sens par un intervenant professionnel. En plus, la mise en œuvre du plan d'action WATCH (We Are Tracking Changes), un plan de soutien pré-PI s'avère donc un modèle intelligent et une solution gagnante pour nous tous qui évoluons dans un milieu inclusif.

Une analyse de l'écart entre le taux de diplomation des élèves ayant des besoins particuliers et celui des élèves sans besoins particuliers démontre que le pourcentage de la CSET pour l'année référence établie par le ministère (2014-2015) est presque identique à la moyenne provinciale, soit 48,7 % pour la CSET contre 48,3 % à l'échelle provinciale. L'écart entre ces deux groupes est de 34,1 % à l'échelle provinciale et de 34,6 % du côté de la CSET. Fait intéressant, les données recueillies par la CSET au terme de l'année 2015-2016 font état d'une importante hausse du taux de réussite chez les filles ayant des besoins particuliers (de 48,1 % à 58,9 %) et une baisse chez les garçons de la même catégorie (de 49,1 % à 42,2 %). Nous devons cependant faire attention de ne pas tirer des conclusions d'un échantillon de deux ans, surtout si l'on tient compte de la petite taille de l'échantillon, mais force est de constater que ces données reflètent la hausse générale du taux de réussite de la CSET chez les filles et l'écart entre les garçons et les filles pour la même période. Ainsi, cet indicateur renforce le besoin de mettre en place des solutions durables pour soutenir les garçons qui fréquentent les établissements de la CSET.

| Écarts entre<br>les élèves<br>HDAA et les<br>élèves<br>ordinaires | Groupes<br>d'élèves<br>selon qu'ils<br>avaient ou |          | Cohorte 2008<br>suivie jusqu'en<br>2014-2015 |       |         |         |          | Cohorte 2009<br>suivie jusqu'en<br>2015-2016 |       |         |         |  |  |
|---|---|----------|--|-------|---------|---------|----------|--|-------|---------|---------|--|--|
|   | non un plan<br>d'intervention<br>actif à leur     | 5<br>ans | 6<br>ans                                     | (5)   | 7 ans   |         | 5<br>ans | 6<br>ans                                     | (5)   | 7 ans   |         |  |  |
|   | entrée au<br>secondaire                           | Total    | Total  | Total | Maculin | Féminin | Total    | Total  | Total | Maculin | Féminin |  |  |
| 20  | Élèves<br>ordinaires                              | 69.0     | 78.4   | 82.4  | 78.6    | 85.8    | 71.0     | 80.1   | 83.8  | 80.4    | 86.9    |  |  |
| Réseau<br>public  | Total EHDAA                                       | 28.8     | 41.2   | 48.3  | 46.5    | 51.8    | 31.0     | 44.6   | 51.8  | 50.7    | 53.7    |  |  |
| \$235565000   | Total   | 60.1     | 70.2   | 74.9  | 69.6    | 80.6    | 61.7     | 72.0   | 76.5  | 71.9    | 81.4    |  |  |
| Commission  | Élèves<br>ordinaires                              | 75.4     | 80.2   | 83.3  | 80.2    | 85.8    | 76.0     | 83.6   | 85.2  | 80.5    | 89.4    |  |  |
| scolaire.<br>Eastern  | Total EHDAA                                       | 38.3     | 44.0   | 48.7  | 49.1    | 48.1    | 24.1     | 41.8   | 48.1  | 42.2    | 58.9    |  |  |
| Townships   | Total   | 59.5     | 64.6   | 68.5  | 64.6    | 72.4    | 55.9     | 67.6   | 71.2  | 63.3    | 80.3    |  |  |

#### Écoles SIAA et écoles non SIAA

La CSET compte sept écoles primaires classifiées en tant qu'école SIAA et nous n'aborderons pas ce sous-objectif du point de vue global de la CSET puisque la majorité de nos écoles secondaires ne cadrent pas avec ce profil. La CSET travaillera étroitement avec chaque école SIAA afin de mettre en place des solutions pour réduire l'écart entre le taux de diplomation qui les concerne particulièrement et celui des autres écoles.

#### Élèves immigrants de première génération et élèves non immigrants

Compte tenu des dispositions de la Charte de la langue française du Québec, la CSET compte très peu d'élèves issues de familles immigrantes de première génération dans le secteur jeunes. La proportion de ces élèves, inférieure à 2 %, est plutôt négligeable d'un point de vue statistique. En contrepartie, le fait que la proportion de ces élèves soit si faible nous permet d'accorder une attention individuelle aux élèves qui en ont besoin.

### Taux de réussite des populations ciblées et écart entre les groupes

#### Source:

- Portrait des statistiques ministérielles, "Portrait\_Stat\_CS\_ 2015.xls" Tableau 1.1
- Rapport « Diplomation et qualification par commission scolaire Édition 2017 », publié par le MEES.
- Le portrait de statistiques ministérielles, objectifs 2 et 6 (Mars 2018)

|                      |  |                        | Taux de réussite des populations ciblées et écart entre les groupes |                |              |                                       |                    |         |        |                |       |  |
|----------------------|--|------------------------|---|----------------|--------------|---------------------------------------|--------------------|---------|--------|----------------|-------|--|
|                      |  |                        |   | Prov           | incial       | Commission scolaire Eastern Townships |                    |         |        |                |       |  |
|                      |  |                        | nées 2014-20<br>orte 2008-20  |                | Cible 2022   | Données 20<br>(cohorte 20             | Cible 2022         |         |        |                |       |  |
|                      |  | Taux de réussite Écart |   | Écart          | Écart        | Taux de réussite                      | Écart              | Écart   |        |                |       |  |
| Sexe                 | Garçons                                | 73,8 %                 | Tous les  | 1 10.1 % 1     | 10,1 % 6,1 % | 64,6 %                                | 7,8 %              | 6,0 %   |        |                |       |  |
| JEAC                 | Filles                                 | 83,9 %                 | secteurs  |                |              | 72,4 %                                | 7,6 76             | 0,0 /0  |        |                |       |  |
| Besoins particuliers | EHDAA <sup>1</sup>                     | 48,3 %                 | Secteur   | 1 34 1 % 1     | 24.4.0/      | 25.2.0/                               | 48,7 %             | 24.6.04 | 20.0%  |                |       |  |
|                      | Élèves réguliers                       | 82,4 %                 | public  |                | .,1 %        | 83,3 %                                | 34,6 %             | 29,0 %  |        |                |       |  |
|                      | Milieux<br>défavorisés <sup>2</sup>    | 69,0 %                 |   | 6,6 %<br>5,4 % |              |                                       |                    | 66,7 %  |        |                |       |  |
| IMSE                 | Milieux<br>intermédiaires <sup>3</sup> | 75,6 %                 | Secteur<br>public   |                |              |                                       |                    | 6,5 %   | 67,8 % | 1,1 %<br>7,2 % | 1,0 % |  |
|                      | Milieux favorisés <sup>4</sup>         | 81,0 %                 |   |                |              | 75,0 %                                |                    |         |        |                |       |  |
|                      | 1ère génération                        | 75,0 %*                |   | 0.00/          |              | 50,0 %                                | 26.4.0/            | N/A     |        |                |       |  |
| Immigration          | 2ème génération                        | 84,0 %                 | Tous les  | 9,0 %          | 3,0 %        | 86,4 %                                | 36,4 %<br>- 18,8 % |         |        |                |       |  |
|                      | Non immigrants                         | 78,8 %                 | secteurs  |                |              | 67,6 %                                |                    |         |        |                |       |  |

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage avec PIA

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Basé sur l'indice de milieu socio-économique (IMSE) attribué à une école secondaire (rang décile IMSE 8, 9 or 10)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Basé sur l'indice de milieu socio-économique (IMSE) attribué à une école secondaire (rang décile IMSE 4, 5, 6 or 7)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Basé sur l'indice de milieu socio-économique (IMSE) attribué à une école secondaire (rang décile IMSE 1, 2, or 3)

Objectif 2

### Réduire la proportion d'élèves qui entrent à l'école secondaire publique à l'âge de 13 ans ou plus

Une étude indique que, pour les six dernières années d'activité de la CSET, ce taux varie de 12,1 % en 2011-2012 à 20,0 % en 2013-2014 et varie de façon presque identique de 12,5 % en 2014-2015 à 20,1 % en 2016-2017. La moyenne provinciale se maintient quant à elle à 12,6 % pour l'année 2016-2017.

| Écoles secondaires   |                   | Cible                |                      |                      |                      |                      |       |
|--|-------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------|
|  | Cohorte 2011-2012 | Cohorte<br>2012-2013 | Cohorte<br>2013-2014 | Cohorte<br>2014-2015 | Cohorte<br>2015-2016 | Cohorte<br>2016-2017 | 2022  |
| Proportion des élèves qui<br>entrent en retard au<br>secondaire<br>( 13 ans et plus) | 12,1%             | 13,5%                | 20,0%                | 12,5%                | 16,1%                | 20,1%                | 18,9% |

La rétention scolaire se situe au cœur de cet objectif. Les recherches indiquent clairement que plus l'élève est âgé à son entrée au secondaire, moins il a de chances de réussir et d'obtenir un diplôme. À la CSET, nous regardons la pratique de la rétention à travers la lentille de l'approche centrée sur la théorie de l'attachement. Cette approche confirme, entre autres, que les élèves mûrissent à des rythmes différents et que le fait de permettre à chacun de mûrir à son propre rythme se traduit par de meilleures chances de réussir et de meilleures perspectives d'avenir, peu importe son âge. Étant donné que les mesures de rétention sont déployées durant le 1er cycle et que celles-ci sont exceptionnelles, nous ne pouvons pas nous attendre à des améliorations importantes à court terme. De plus, en canalisant nos efforts et ceux des ressources de nos projets éducatifs à réduire l'écart entre les garçons et les filles, à aborder la vulnérabilité des enfants d'âge préscolaire et à favoriser la pratique d'activités physiques 60 minutes par jour, nous contribuerons à réduire le nombre d'élèves qui entrent à l'école secondaire publique avec un retard, soit à l'âge de 13 ans et plus.

#### Objectif 3

#### Augmenter le taux de diplomation et de qualification par cohorte après sept ans

Le comité de travail du Plan d'engagement vers la réussite a statué que l'objectif 3 sera la principale priorité du Plan d'engagement vers la réussite de la CSET. Les détails concernant cet objectif sont inclus à l'intérieur du document.

#### Objectif 4

# Augmenter à 90 % le taux de réussite aux épreuves de production de 6<sup>e</sup> année du primaire en anglais langue d'enseignement lors de l'évaluation de fin de cycle

En analysant les résultats des examens ministériels en anglais langue d'enseignement chez les élèves de 6° année du primaire et de 5° secondaire, la CSET ne considère pas cet objectif comme une priorité, tenant compte du plus récent taux de réussite de 89,0 % aux épreuves de production de 6° année et de 96,3 % aux examens d'anglais de 5° secondaire. Dans un même ordre d'idée, notre taux de réussite en français langue seconde ne requière pas non plus une attention particulière puisque ce taux atteint 90,0 % aux épreuves de production de base en français langue seconde de 6° année (97,0 % en immersion) et 89,0 % en 5° secondaire (94,0 % en français enrichi). La CSET continuera de surveiller de près les résultats pour ces deux matières (*English Language Arts* et *French Second Language*), et offrira un soutien continu aux écoles et aux centres qui devront revoir l'intégration de ces matières dans leurs projets éducatifs respectifs afin de favoriser de meilleurs taux de réussite dans les deux langues enseignées.

#### Objectif 5

### S'assurer que tous les bâtiments scolaires sont dans un état satisfaisant

La Commission scolaire Eastern Townships s'engage à offrir un environnement et des infrastructures favorables pour tous les membres de la communauté scolaire afin de contribuer de façon directe à la réussite des élèves.

En tenant compte des priorités établies pour chacun des projets d'investissement et des aspects financiers étroitement liés à cet objectif, la CSET compte s'aligner avec les indicateurs ministériels, lesquels prévoient que 85% de tous les bâtiments de la CSET soient dans un état jugé « satisfaisant » d'ici 2022, en visant 100% d'ici 2030.

# ANNEXE 2: ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DÉFINIS PAR LA CSET

#### Orientation 1 de la CSET

Mettre en place une mesure pour réduire l'indice de vulnérabilité supérieur à la moyenne chez les futurs élèves d'âge préscolaire avant leur entrée dans notre système scolaire

Tel qu'indiqué précédemment, le niveau de vulnérabilité évalué dans le cadre de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012 (EQDEM) indique que les enfants d'âge préscolaire admissibles à la CSET sont plus vulnérables que les enfants qui seront admis dans les autres commissions scolaires estriennes et les autres commissions scolaires anglophones. Par l'entremise de rapports anecdotiques, les membres de notre comité de travail, ainsi que d'autres intervenants, s'entendent pour dire que les élèves qui entrent à la maternelle sont plus vulnérables année après année. À la lumière de cette observation, cette orientation est devenue prioritaire aux yeux de notre comité de travail et figurera au centre de nos interventions, plus particulièrement en ce qui a trait à notre approche d'intervention précoce et aux projets éducatifs de nos écoles primaires. Notre principale stratégie consistera notamment à recueillir davantage de renseignements à propos de ce phénomène et, parallèlement, à trouver des rapports de recherche sur l'impact des services de garde sur les enfants d'âge préscolaire. Avec ces informations, nous serons en mesure d'évaluer les facteurs de risque et de protection associés à ces indices de vulnérabilité.

#### Orientation 2 de la CSET

Analyser notre structure d'évaluation dans le but de permettre la transition entre une méthode essentiellement sommative et une méthode plus formative

Le comité de travail du Plan d'engagement vers la réussite de la CSET, lequel a reçu le mandat d'élaborer le présent plan, a jugé que nous devions, dès maintenant, revoir nos méthodes d'évaluation. Il est connu que les méthodes d'évaluation formatives ont un effet positif sur l'apprentissage des élèves (ampleur de l'effet de 0,48), conformément à la méta-analyse de John Hattie. À cet effet, la CSET compte mettre en place de nouvelles façons de faire afin d'instaurer des modèles d'évaluation fondés sur l'apprentissage et la créativité et fera de cette transition une priorité au cours des cinq prochaines années. Tel que l'affirmait le regretté Richard DuFour, « les groupes qui s'engagent à définir, utiliser et à agir en fonction de méthodes d'évaluation formatives connaissent mieux leurs propres normes, maîtrisent mieux les principes d'évaluation, et sont davantage aptes à élaborer des stratégies pour aider les élèves à mieux apprendre » (2011). Nous savons qu'un enseignement de haute qualité, une technologie innovante et des attentes élevées sont des facteurs qui contribuent au processus d'apprentissage, tout comme nous savons qu'il importe de mettre en place une structure d'évaluation formative comportant des objectifs d'apprentissage clairement définis et de vérifier la compréhension, dispenser une rétroaction et aligner les apprentissages à venir avec les résultats de l'élève (Frey & Douglas, 2011). Il convient aussi de noter qu'une approche d'évaluation davantage formative ne diminue en rien la valeur de l'approche sommative mais a plutôt pour effet de rediriger notre attention sur le diagnostic plutôt que sur l'autopsie. En somme, la méthode d'évaluation formative nous aidera à identifier plus précisément et à mieux répondre aux besoins de nos élèves.